

avec un
tatouage
décoratif

Le tatouage artistique décoratif est une alternative permettant d'exprimer sa personnalité et nombre de femmes et d'hommes concernés par une mastectomie peuvent être tentés d'y recourir.

*Pourquoi
faire ce choix ?*

Plus qu'un simple recouvrement de cicatrices, le tatouage artistique décoratif sert à redonner de l'harmonie au schéma corporel en détournant le regard de zones moins esthétiques (creux ou bosses, traces de radiothérapie, cicatrices, manque de symétrie...) tout en permettant un regard bienveillant sur ce corps d'après qu'on pourra plus aisément aimer à nouveau.

Quand pourrai-je me faire tatouer ?

- en présence de reconstruction en volume du sein ou non
- quand les traitements et les interventions sont terminées
- quand la peau est bien cicatrisée (autour de 2 ans après la dernière intervention)

Le tatouage peut être réalisé pendant l'hormonothérapie mais pas avant 6 à 12 mois après la fin de tous les traitements de chimiothérapie, thérapie ciblée ou immunothérapie.

DANS TOUS LES CAS, IL EST NÉCESSAIRE DE CONSULTER VOTRE ÉQUIPE SOIGNANTE POUR VÉRIFIER LA FAISABILITÉ DE CETTE RECONSTRUCTION : le recours à ce type de tatouage ne peut se faire qu'après un avis médical sur d'éventuelles contre-indications et après stabilisation de votre reconstruction, si vous avez été opérée.

Qui peut faire ce tatouage ?

Un artiste tatoueur compétent peut permettre de clore de manière plus artistique cette parenthèse du cancer.

Le choix de l'artiste est important: il faut se renseigner sur son expérience du tatouage sur cicatrices et peaux irradiées, prothèses et lambeaux cutanés mais aussi sur le type d'encres utilisées et le respect des règles d'hygiène et salubrité.

Les artistes ont souvent un « book » de leurs réalisations où on pourra voir leur univers artistique.



Où trouver davantage d'informations ?

Le Syndicat National des Artistes Tatoueurs fait référence en la matière et peut être une source d'informations utiles et de bons conseils : <http://www.snat.info/>

L'association <https://www.soeursdencre.fr/> a pour vocation de soutenir la pratique du tatouage réparateur auprès des femmes marquées dans leur chair par la maladie ou par une blessure corporelle.

Quelles sont les étapes avant le résultat final ?

Un projet décoratif sera esquissé selon vos demandes (taille, emplacement, style, couleur ou non, symbolique, mais aussi budget)

Ce projet de tatouage artistique décoratif sera mis en œuvre sur une ou plusieurs séances espacées de plusieurs semaines.

Les soins à apporter au tatouage sont simples (lavage matin et soir et pose de crème cicatrisante) et en un mois la cicatrisation sera obtenue.

Des retouches sont possibles 3 mois après pour affiner le résultat.

Il faudra ensuite protéger le tatouage systématiquement des UV avec un écran total (SPF 50+) à vie.

Quels impacts sur la suite de ma prise en charge ?

Le recours aux encres de tatouage traditionnelles ne gêne pas la réalisation et l'interprétation des examens radiologiques si elles suivent la réglementation. Elles ne présentent pas plus de risques après un cancer que dans la population générale (risques infectieux, et risques allergiques notamment).

Comme tout tatouage, il existe des contre-indications à ce geste et on recommandera de ne pas tatouer la totalité du sein pour permettre sa surveillance régulière et les réinterventions éventuelles (changement de prothèse par exemple).

Ce contenu a été rédigé par Alexia Cassar, artiste tatoueuse spécialisée dans le tatouage 3D de reconstruction après un cancer du sein.
Relecture par des chirurgiens, des oncologues et les associations de patientes Jeune et Rose et Vivre Comme Avant.



Pour retrouver cette fiche et en savoir plus, flashez ce QR code.